



# INFOS MIGRATIONS

## FAMILLES D'IMMIGRÉS ET DE DESCENDANTS : ENTRE SPÉCIFICITÉS ET CONVERGENCE VERS LE PAYS D'ACCUEIL

*Les structures familiales des immigrés et des descendants d'immigrés sont proches de celle de la population majoritaire, malgré des différences selon l'origine. Pour les immigrés, la structure familiale s'explique davantage par des effets liés à l'origine plutôt que par leurs caractéristiques sociodémographiques. Pourtant, les comportements familiaux des immigrés semblent plus se rapprocher du profil familial du pays d'accueil que du pays d'origine. Cette convergence est encore plus nette pour les descendants.*

Florent Domergue, DSED

### Des structures familiales proches, quel que soit le lien à la migration

Les immigrés vivent plus souvent en famille avec au moins un enfant mineur (40 % de l'ensemble des immigrés adultes) que les descendants d'immigrés et la population majoritaire (les personnes sans lien à la migration) (30 % et 28 %). En revanche, les structures familiales de ces trois populations se ressemblent fortement. Quel que soit le lien à la migration, près de quatre adultes d'une famille avec enfant(s) mineur(s) sur cinq vivent dans une famille traditionnelle (voir Définitions) [1], et environ un sur dix dans une famille recomposée ou une famille monoparentale, dont la part ne cesse de s'accroître depuis plusieurs décennies [2] (figure 1).

### 1 Types de famille selon le lien à la migration (en %)

	Immigrés	Descendants d'immigrés	Population majoritaire
Famille monoparentale	11	14	11
Famille recomposée	9	9	11
Famille traditionnelle	80	77	78

Champ : adultes d'une famille avec enfant(s) mineur(s) vivant en France métropolitaine.  
 Source : EFL 2011.

### Mais des spécificités suivant les origines

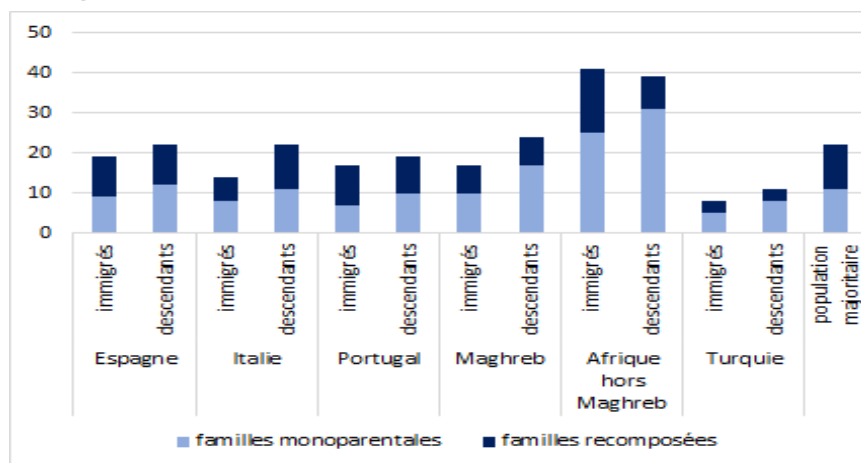
Quelle que soit l'origine, les immigrés et les descendants d'immigrés vivent principalement dans une famille traditionnelle (figure 2). La composition familiale des immigrés et des descendants d'Europe du Sud et du Maghreb se rapproche de celle de la population majoritaire, plus encore pour les descendants. Les immigrés et les descendants originaires d'Afrique hors Maghreb vivent plus souvent dans une famille monoparentale et, pour les immigrés, plus souvent dans une fa-

mille recomposée. Au contraire, les immigrés et descendants d'origine turque vivent, pour la plupart d'entre eux, dans une famille traditionnelle.

### Des déterminants du type de famille communs pour des populations structurellement différentes

Quel que soit le lien à la migration, à caractéristiques égales, la probabilité de vivre dans une famille monoparentale est beaucoup plus élevée pour une femme, une personne de plus de 30 ans, sans diplôme, au chômage, lorsqu'il n'y a qu'un seul enfant dans

### 2 Structures familiales selon le lien à la migration et l'origine



Champ : adultes d'une famille avec enfant(s) mineur(s) vivant en France métropolitaine.  
 Lecture : 9 % des immigrés originaires d'Espagne vivent en famille monoparentale et 10 % vivent en famille recomposée. Par différence, 81 % d'entre eux vivent en famille traditionnelle.  
 Source : EFL 2011.

la famille et que celle-ci vit dans une zone urbaine sensible (Zus). Vivre dans une famille nombreuse (au moins trois enfants) va de pair avec l'appartenance à une famille recomposée, mais à un degré moindre pour les immigrés. Un niveau de diplôme peu élevé contribue à vivre davantage dans une famille recomposée chez les descendants et la population majoritaire, tandis que le diplôme a peu d'influence chez les immigrés. Enfin, les hommes, les personnes jeunes, les diplômés de l'enseignement supérieur, les parents de deux enfants et surtout les personnes au foyer ont une probabilité plus forte de vivre dans une famille traditionnelle.

Pour autant, d'importantes différences de structure existent entre ces trois populations. Les immigrés, particulièrement ceux issus d'Afrique hors Maghreb et de Turquie, possèdent des niveaux de qualification plus faibles, sont moins actifs et plus souvent au chômage, ont plus d'enfants et vivent davantage en Zus. Les descendants présentent de manière générale une composition sociodémographique intermédiaire entre celle des immigrés et celle de la population majoritaire. Toutefois, les descendants d'Espagne et

### ③ Écarts d'appartenance aux différents types de famille selon le lien à la migration (en %)

	Famille monoparentale	Famille recomposée	Famille traditionnelle
<b>Population majoritaire</b>			
Répartition observée	11	11	78
<b>Immigrés</b>			
Répartition observée	11	9	80
Répartition attendue	15	14	71
<b>Descendants d'immigrés</b>			
Répartition observée	14	9	77
Répartition attendue	13	11	76

Champ : adultes d'une famille avec au moins un enfant mineur vivant en France métropolitaine.  
Lecture : 9 % des immigrés vivent en famille recomposée contre 11 % de la population majoritaire. En tenant compte des différences sociodémographiques, cette proportion serait de 14 % pour les immigrés, soit un écart de 5 points non expliqué par les caractéristiques prises en compte dans le modèle.  
Source : EFL 2011.

d'Italie ont, comme leurs homologues immigrés, des caractéristiques se rapprochant de celles de la population majoritaire, notamment quant à leur niveau de qualification et leur situation professionnelle.

### Être immigré, un facteur prépondérant des structures familiales

Afin d'illustrer le rôle joué par les caractéristiques sociodémographiques sur la structure familiale des immigrés, la répartition par type de famille observée chez les immigrés est comparée à une répartition « attendue », calculée en considérant que les immigrés ont les mêmes comportements familiaux que la population majoritaire compte tenu de leurs caractéristiques (sexe, âge, diplôme, situation liée à l'activité, nombre d'enfants et résidence ou non en Zus) [3].

La part attendue de familles monoparentales et de familles recomposées est supérieure à la part observée (figure 3). Autrement dit, de par leurs caractéristiques, les immigrés devraient être davantage en famille monoparentale (part de non diplômés plus élevée, plus fort taux de chômage, forte présence en Zus) ou en famille recomposée (nombre élevé d'enfants). Les immigrés ont donc des comportements familiaux spécifiques qui ont pour conséquence de vivre plus souvent en famille traditionnelle qu'attendu.

Ainsi, la répartition observée relativement proche des types de famille entre les immigrés et la population majoritaire masque en réalité l'influence importante du statut d'immigré comme déterminant des comportements familiaux.

### Les comportements familiaux des descendants convergent vers ceux de la population majoritaire

Le même travail transposé cette fois-ci aux descendants d'immigrés fait apparaître des répartitions observées et attendues très proches (figure 3). Le

fait d'être descendant d'immigrés n'a donc que très peu d'influence sur le type de famille. La proximité de la structure familiale des descendants d'immigrés et de la population majoritaire résulte cette fois d'une réelle ressemblance des caractéristiques socio-démographiques et des comportements familiaux de ces deux populations. Les compositions familiales des descendants semblent ainsi peu liées à celles du pays d'origine de leurs parents, mais convergent plutôt vers celles de la population majoritaire.

### La forte influence de l'origine chez les immigrés et descendants d'Afrique hors Maghreb et de Turquie

Pour chaque origine d'immigrés, plus particulièrement ceux d'Afrique hors Maghreb et de Turquie, les écarts entre les répartitions observées et attendues des types de famille sont importants, ce qui s'interprète principalement comme des comportements familiaux propres à ces origines. À caractéristiques égales, les immigrés originaires d'Afrique hors Maghreb ont une probabilité 4,5 fois plus élevée de vivre en famille monoparentale que les immigrés originaires d'Europe du Sud. Pour les descendants d'immigrés, cette probabilité est 2,9 fois plus élevée pour ceux originaires d'Afrique hors Maghreb par rapport aux descendants d'Europe du Sud. Compte tenu de leurs caractéristiques, les immigrés issus d'Afrique hors Maghreb vivent près de 5 fois plus en famille recomposée que les immigrés d'origine turque. Ces derniers, comme leurs descendants, ont des probabilités très importantes de vivre en famille traditionnelle. Cet effet d'origine se retrouve moins chez les descendants, voire pas du tout pour les descendants d'origines espagnole ou italienne.

Ainsi, alors que les conceptions familiales des descendants d'immigrés d'Espagne et d'Italie semblent s'apparenter à celles de la popula-

## FAMILLES D'IMMIGRÉS ET DE DESCENDANTS

tion majoritaire, les immigrés et descendants originaires d'Afrique hors Maghreb et de Turquie auraient un comportement familial spécifique.

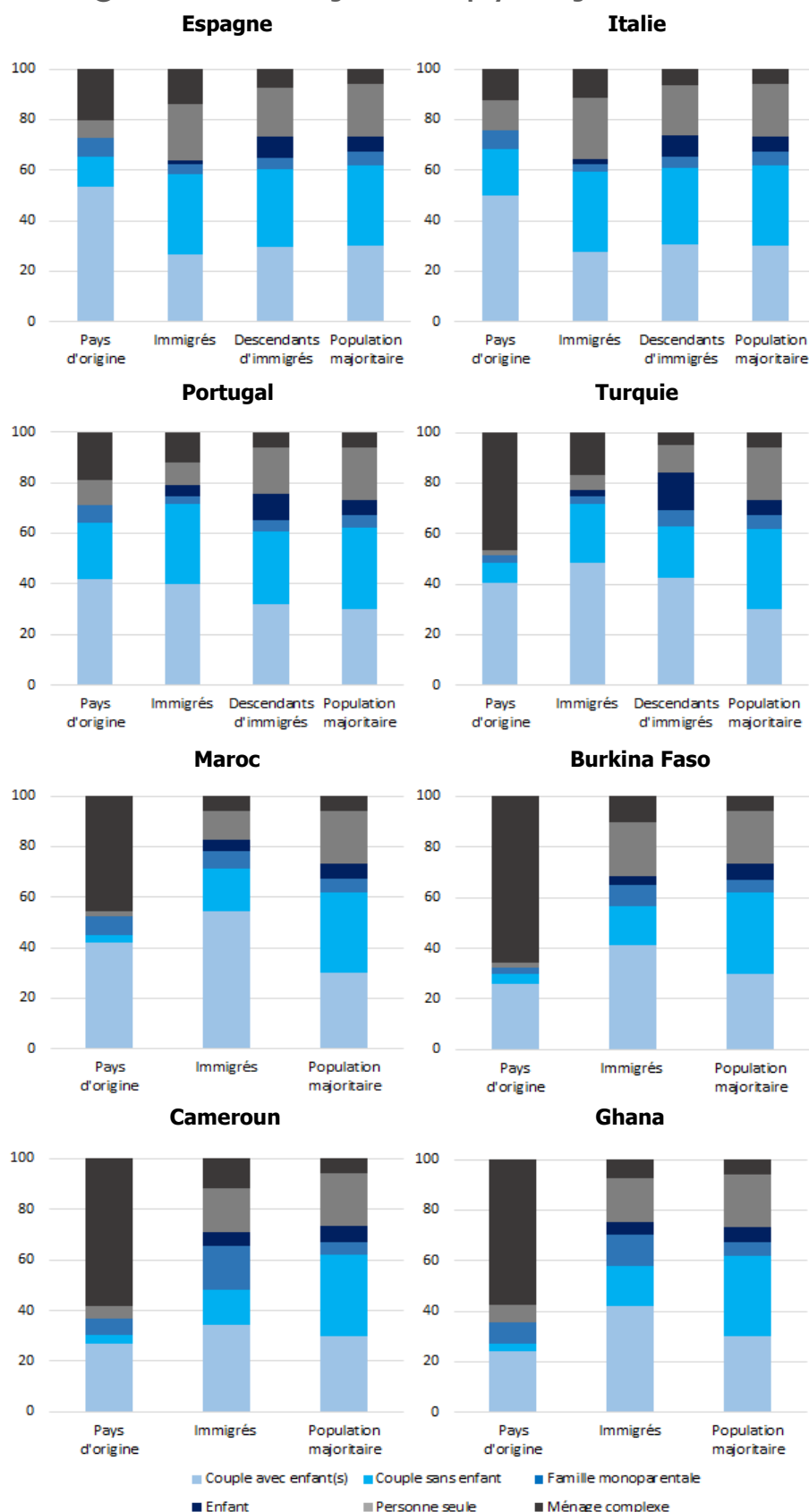
### Les structures familiales sont plus proches du pays d'accueil que du pays d'origine

Des comparaisons internationales de la structure des ménages permettent notamment de voir si les configurations familiales des immigrés et des descendants d'une origine donnée s'apparentent davantage à celle de leur pays d'origine, ou plutôt à celle du pays d'accueil (voir Sources utilisées).

Outre le Portugal, ces configurations diffèrent clairement entre la population restée au pays d'origine et celle ayant migré en France. Les immigrés (et les descendants d'immigrés) vivent plus souvent seuls ou en couple sans enfant, et, pour ceux originaires de Turquie et des autres pays d'Afrique, beaucoup moins en ménage complexe (figure 4). A l'instar de l'ensemble des immigrés d'Afrique hors Maghreb, les immigrés originaires du Burkina Faso, du Cameroun et du Ghana vivent davantage dans des familles monoparentales que les personnes restés au pays d'origine.

Les immigrés ne reproduisent donc pas à l'identique les comportements familiaux observés dans leur pays d'origine. Les écarts observés entre la situation dans les pays d'origine et celle de la population majoritaire sont bien plus importants que ceux existant entre les immigrés et la population majoritaire, ce qui rejoint les conclusions tirées de travaux réalisés sur la fécondité des immigrés [4]. Deux hypothèses peuvent être avancées : soit les immigrés se sont

#### 4 Structure des ménages dans les pays d'origine et en France



Champ : adultes vivant en ménages ordinaires.

Lecture : 50 % de la population adulte italienne vit en couple avec enfant(s). Une fois en France, les immigrés nés en Italie ne sont plus que 27 % dans ce cas. Les descendants d'origine italienne sont 30 %, comme la population majoritaire.

Sources : IPUMS, EFL 2011 et Recensement 2011.

Note : les données sont standardisées sur l'âge de la population majoritaire.

adaptés au pays d'accueil, soit ils sont sélectionnés au départ au sein même de leur pays d'origine, les personnes qui migrent étant celles dont les caractéristiques et les conceptions familiales sont les plus proches du pays d'accueil.

### Définitions

**Famille monoparentale** : parent vivant sans conjoint avec au moins un enfant mineur.

**Famille recomposée** : couple d'adultes avec au moins un enfant mineur, dont au moins est l'enfant d'un seul membre du couple.

**Famille traditionnelle** : couple d'adultes avec au moins un enfant mineur né de leur union (ou adopté ensemble).

**Ménage complexe** : plusieurs personnes isolées ou une famille cohabitant avec une autre famille et/ou une tierce personne

**Immigré** : personne née de nationalité étrangère à l'étranger.

**Descendant d'immigrés** : personne née en France et dont au moins un de ses parents est immigré.

**Origine** : le pays de naissance pour un immigré, le pays de naissance du parent immigré ou du père si les deux parents sont immigrés pour un descendant d'immigrés.

### Sources utilisées

**Enquête Famille et Logements (EFL)** : menée en 2011 par l'Insee et adossée au recensement de la même année, elle interroge les adultes vivant en logement ordinaire en France métropolitaine sur les thèmes de la fécondité, la vie en couple, les structures familiales ou encore les modes de garde d'enfants. Son échantillon de grande taille (360 000 personnes interrogées) permet de repérer un nombre suffisamment important d'immigrés (12 000 personnes) et de descendants d'immigrés (9 000 personnes). Dans cette étude, les analyses effectuées à partir d'EFL se limitent aux adultes en famille avec au moins un enfant mineur dans le logement et vivant en France métropolitaine.

**Programme Integrated Public Use Microdata Series—International (IPUMS)** : fournit des échantillons tirés des recensements de 55 pays et harmonise les données pour permettre des comparaisons par pays et dans le temps. Dans l'étude, les comparaisons portent sur la structure du ménage et non sur le type de famille, cette information n'étant pas mise à disposition [3]. Les individus en famille avec enfant(s) mineur(s), correspondant à la population d'étude du type de famille, se retrouvent soit dans la catégorie « famille monoparentale », soit dans la catégorie « couple avec enfant(s) ».

Seules les données du Maroc pour le Maghreb et du Burkina-Faso, du Cameroun et du Ghana pour l'Afrique hors

Maghreb sont disponibles. Ces pays n'étant pas représentatifs à eux-seuls des zones géographiques auxquelles ils appartiennent, ils sont analysés séparément et comparés aux immigrés et descendants d'origines marocaine, burkinabé, camerounaise et ghanéenne, grâce aux données du recensement 2011. Cette source ne permet cependant pas de repérer les descendants d'immigrés.

### Pour en savoir plus

[1] **Insee**, « Couples et familles », *Insee Références*, 2015.

[2] **Toulemon L.**, « Évolution des situations familiales à travers les recensements de population entre 1962 et 2009 », *Population*, vol.67, n°4, 2012.

[3] **Domergue F.**, « Portrait de famille des immigrés et des descendants : des disparités selon les origines ». In Aidelf, *Actes du Colloque Configurations et dynamiques familiales*, 2016 [en ligne].

[4] **Domergue F., Mainguené A.**, « La fécondité des descendants est très proche de celle de la population majoritaire », *Infos migrations*, n°79, 2015.